

40^e Assemblée régionale Amérique de l'APF

Mission à Québec (Canada)

- **Objectif(s)** : Participation aux travaux de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF
- **Lien avec les compétences de la Communauté française** : *la Francophonie / diplomatie parlementaire*
- **Date(s)** : 8 au 12 septembre 2025
- **Composition de la délégation** :

Parlementaire(s) :

3. Mme Anne LAMBELIN, députée-sénatrice, Déléguée régionale Europe

Autre(s) : 1 agent

➤ **Coût** :

Transport	8 611 euros
Hébergement (et frais sur place)	3120 euros
Total :	12.026 euros

- **Mode de transport** : *Avion + Train*
- **Compensation carbone**¹ : 9,83 tCO₂e

¹ <https://www.greentripper.org/fr> plateforme belge qui permet de calculer l'empreinte écologique de ses voyages

Rapport de Mission

La déléguée régionale Europe a été invitée à participer à la quarantième Assemblée régionale Amérique (ARAM) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui se tenait à l'Assemblée nationale du Québec à Québec (Canada), du 9 au 12 septembre 2025.

La thématique de cette 40^e Session a été « l'ingérence étrangère et les mécanismes pour s'en prémunir », qui est la poursuite des discussions entamées à Prishtina, au Kosovo, lors de la 36^e Assemblée régionale Europe, en novembre 2024. Il fut donc fortement agréable de constater que les discussions entamées sous ma présidence de la Région Europe influence la réflexion dans d'autres instances régionales de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Une séance clôturait cette 40^e ARAM sur l'état de la francophonie dans les Amériques.

Contexte général

La 40^e Session de l'Assemblée régionale de l'Amérique de l'APF est consacrée à une thématique d'actualité: **l'ingérence étrangère et les mécanismes pour s'en prémunir**. Dans un contexte géopolitique marqué par la multiplication des pressions externes sur les démocraties.

Atelier de renforcement des capacités sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques

Cet atelier a exploré les multiples formes que peut prendre l'ingérence étrangère et mis en lumière leurs répercussions sur les institutions démocratiques, particulièrement en période électorale. Les experts ont partagé des exemples récents et concrets, présenté les mécanismes de protection déjà en place pour accroître la résilience et la vigilance démocratique, et discuté des défis émergents auxquels nos sociétés sont confrontées.

EXPERTS :

Caroline J. SIMARD : *Caroline J. Simard occupe le poste de commissaire aux élections fédérales depuis le 15 août 2022.*

Auditions :

Caroline J. Simard, commissaire aux élections fédérales, a rappelé l'importance du Bureau qu'elle dirige. Sa mission est de protéger les droits électoraux et d'assurer le respect de la Loi électorale du Canada, afin de garantir l'intégrité des scrutins. Elle a souligné que toute personne peut porter plainte en cas de soupçon d'infraction et que le Bureau peut aussi ouvrir une enquête de sa propre initiative.

Mme Simard a insisté sur le rôle de collaboration du BCEF, qui agit en partenariat avec Élections Canada, la Gendarmerie royale, les services de renseignement et plusieurs organismes publics. Ensemble, ils forment un réseau destiné à défendre la démocratie canadienne.

Elle a toutefois relevé un défi majeur : la difficulté de définir précisément l'ingérence étrangère. Certaines activités perçues comme suspectes échappent à la Loi électorale ou relèvent d'autres institutions, ce qui complique l'action de son Bureau.

Dans le cadre de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère, le BCEF a témoigné à plusieurs reprises en 2024 afin de partager son expertise et d'expliquer la nature des plaintes reçues.

À l'approche des élections fédérales de 2025, Mme Simard a noté la prépondérance des plaintes liées à la désinformation et à l'intimidation d'électeurs, l'ingérence étrangère représentant une part moindre mais non négligeable. Elle a précisé que de nombreuses plaintes sortaient également du mandat légal du Bureau.

Enfin, elle a souligné la coopération constructive des partis, des candidats et des plateformes numériques durant la campagne. Si des allégations concernant l'ingérence étrangère et l'intelligence artificielle ont été soulevées, aucun incident grave n'a été constaté et rien ne laisse penser que les résultats électoraux aient été compromis. Elle a toutefois rappelé que la vigilance devait rester constante et que le travail du BCEF se poursuivrait dans les mois et les années à venir.

René OUELLETTE : *est directeur général, Liaison-recherche et collaboration avec les intervenants au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).*

Auditions :

Lors de la 40^e session de l'Assemblée régionale de l'Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Monsieur Ouellette a présenté, au nom du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), un exposé consacré à la problématique de l'ingérence étrangère.

Il a rappelé que le gouvernement du Canada définit l'ingérence étrangère comme un ensemble d'activités malveillantes menées par des États ou leurs mandataires afin de promouvoir leurs intérêts stratégiques, au détriment des valeurs et de la sécurité canadiennes. Ces actions, souvent clandestines et trompeuses, se situent en deçà du conflit armé mais n'en demeurent pas moins illégales et menaçantes.

Monsieur Ouellette a précisé que plusieurs puissances – la Chine, la Russie, l'Iran et l'Inde – comptent parmi les acteurs identifiés comme recourant à de telles pratiques. Leurs cibles sont variées : élus de tous niveaux, représentants autochtones, fonctionnaires, candidats aux élections et leur personnel. Leurs objectifs consistent à influencer des décisions stratégiques, à obtenir des renseignements sensibles sur les politiques gouvernementales ou sur des personnalités clés, voire à fragiliser des protocoles de sécurité. Pour atteindre ces buts, les méthodes employées sont multiples : financement illégal, corruption, subornation, cyberattaques, manipulation identitaire sur les réseaux sociaux, campagnes de désinformation et espionnage. Les parlementaires, en particulier, sont exposés à ces menaces, subissant parfois du harcèlement numérique ou des atteintes à leur réputation.

Dans son intervention, il a également insisté sur les moyens de protection. Les élus et leurs équipes doivent considérer leurs appareils comme vulnérables, privilégier l'usage des outils sécurisés fournis par le gouvernement, recourir au chiffrement, rester vigilants à l'hameçonnage et se méfier des interactions sociales inhabituelles. Le respect des protocoles de sécurité et la prudence face aux offres suspectes sont essentiels.

Enfin, Monsieur Ouellette a rappelé l'existence d'un groupe de travail sur les menaces visant les élections, réunissant divers organismes de sécurité. Il a indiqué aux parlementaires les canaux officiels pour signaler toute activité suspecte, que ce soit auprès du SCRS, du Centre canadien pour la cybersécurité ou de la Gendarmerie royale du Canada.

Pour terminer, son message fut sans équivoque : l'ingérence étrangère est une réalité persistante et insidieuse. La combattre exige une vigilance de tous les instants et une coopération étroite entre élus, institutions et services de sécurité.

Intervention résumée de Mme Anne Lambelin

Lors de la séance de questions et réponses, Mme Anne Lambelin a rappelé que Bruxelles, capitale de l'État fédéral belge, est également le siège de nombreuses organisations internationales, notamment européennes et de l'OTAN. Cette position stratégique en fait une cible privilégiée pour les services de renseignement étrangers.

Elle a informé les participants qu'un rapport du Sénat de Belgique, récemment publié en ligne, analyse en profondeur les ingérences étrangères visant à fragiliser l'État de droit démocratique et propose diverses pistes d'action.

Mme Lambelin a illustré son propos par trois cas récents d'ingérence en Belgique :

- **La Chine**, au moment où le Parlement belge débattait de la situation des Ouïgours, du droit du travail et de la vigilance internationale dans l'industrie textile, période durant laquelle une cyberattaque et une panne de courant ont coïncidé avec ces discussions.
- **La Russie**, qui a cherché à influencer le secteur énergétique dans le contexte de la guerre en Ukraine.
- **Le « Qatar Gate »**, révélant des tentatives d'influence sur certains eurodéputés autour de l'organisation de la Coupe du monde de football et des conditions de travail qui y étaient liées.
-

Elle a invité les parlementaires à consulter ce rapport riche en recommandations. Celles-ci portent notamment sur la sensibilisation et la formation institutionnelle, afin de mieux identifier forces, faiblesses et origines des menaces. Le développement de l'esprit critique et la régulation des réseaux sociaux sont également des priorités. Sur ce dernier point, Mme Lambelin a souligné que les partis politiques situés aux extrêmes investissent massivement dans ces plateformes, plaidant ainsi pour un plafonnement des dépenses afin de rétablir une certaine équité.

Elle a également insisté sur le débat en cours, en Belgique comme au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, concernant la mise en place d'un cadre de protection des lanceurs d'alerte.

En conclusion, Mme Lambelin a exprimé le souhait d'un renforcement de la coopération entre démocraties face aux ingérences étrangères. Elle a toutefois reconnu que les réalités géopolitiques diffèrent d'un pays à l'autre, comme entre le Canada et la Belgique, d'où la nécessité d'un dialogue constant et d'une vigilance partagée.

Les multiples facettes de l'ingérence étrangère, de la recherche scientifique aux diasporas

Lors de cet atelier il a été mis en lumière la complexité de l'ingérence étrangère, en explorant ses manifestations allant du domaine de la recherche scientifique jusqu'aux dynamiques géopolitiques. Les discussions ont permis de mieux cerner la distinction entre influence légitime et ingérence, d'identifier les menaces émergentes, et d'examiner les mécanismes destinés à renforcer la résilience de nos institutions tout en préservant la liberté académique. Les participants ont réfléchi également à la manière dont certaines fractures sociales peuvent être exploitées et instrumentalisées à des fins d'ingérence.

Experts : Michel Audet, David Morin

Biographie des experts :

Michel AUDET : est chercheur invité au Centre d'Études et de Recherches Internationales de l'Université de Montréal. Retraité de l'administration publique depuis 2021, il a ensuite été professeur associé à HEC

Montréal et contribue depuis 2023 au développement du pôle d'expertise en diplomatie scientifique du CÉRIUM.

David MORIN : *est professeur titulaire à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Spécialiste des questions de sécurité nationale et internationale, il concentre ses travaux sur l'extrémisme violent et la radicalisation. Il est responsable du cheminement en sécurité et renseignement à la maîtrise en études politiques appliquées et codirige la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents (Chaire UNESCO-PREV).*

Michel Audet a livré une présentation dense sur les multiples facettes de l'ingérence étrangère, en particulier dans les domaines de la recherche scientifique et des diasporas.

Il a d'abord rappelé que la diplomatie scientifique se situe au croisement de deux univers : celui de la rigueur académique, fondé sur la liberté intellectuelle et la recherche du bien commun, et celui de la diplomatie, ancré dans la géopolitique, la sécurité nationale et l'exercice du pouvoir. Entre coopération et compétition, cette articulation rend la science vulnérable aux stratégies d'influence.

M. Audet a ensuite présenté une typologie des formes que peut prendre cette diplomatie : accords de coopération entre États, infrastructures partagées, maintien du dialogue même en temps de conflit, ou encore intégration de l'expertise scientifique au cœur du multilatéralisme. Les acteurs sont nombreux : scientifiques, diplomates, parlementaires, entreprises, organisations internationales et ONG, tous exposés à des tentatives d'influence ou d'instrumentalisation.

Deux incidents récents ont illustré concrètement ces dérives. D'une part, l'affaire Charles Lieber, professeur de Harvard condamné pour avoir caché des liens avec une université chinoise. D'autre part, la rencontre des services de renseignement du groupe des « Five Eyes » à Palo Alto en octobre 2023, qui a souligné que les technologies de pointe, même lorsqu'elles semblent éloignées de la politique, sont devenues des enjeux géopolitiques centraux.

L'orateur a souligné la réaction du gouvernement canadien, qui a identifié onze domaines technologiques sensibles allant de l'intelligence artificielle aux sciences quantiques, en passant par les biotechnologies et la cybersécurité. Une liste de plus de cent organismes de recherche liés à des pays comme la Chine, l'Iran ou la Russie a été répertoriée, traduisant une vigilance accrue face aux risques d'ingérence.

À travers l'exemple du Critical Technology Tracker, il a montré le rééquilibrage mondial des forces : là où les États-Unis dominaient jadis, la Chine occupe désormais une place prépondérante dans la majorité des secteurs technologiques stratégiques. Cette compétition s'accompagne d'une intensification des ingérences : vol de propriété intellectuelle, espionnage scientifique, détournement de programmes d'attraction de talents, désinformation scientifique ou pressions sur les chercheurs.

Pour contrer ces menaces, M. Audet a insisté sur plusieurs leviers : la protection de l'intégrité scientifique, l'évaluation proactive des risques, la cybersécurité des données et des infrastructures, la transparence dans les partenariats internationaux et la sensibilisation des acteurs de la recherche. Il a plaidé pour une solidarité nationale et une coopération internationale renforcées, dans un monde multipolaire où les alliances deviennent essentielles.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, LA DÉSINFORMATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

La multiplication des contenus générés artificiellement sur les plateformes en ligne complique de plus en plus la distinction entre l'authentique et l'artificiel, déstabilisant ainsi les institutions et fragilisant la confiance des citoyens envers la démocratie. Les défis posés par l'intelligence artificielle sont nombreux : la menace informationnelle, la désinformation, l'ingérence numérique et l'espionnage en sont quelques exemples. Toutefois, l'IA n'est pas seulement une source de défis, elle peut aussi offrir des solutions. Cette séance de travail a abordé les usages des nouvelles technologies en contexte d'ingérence et de manipulation de l'information.

Experts : Luc Laliberté et Jean-François Godbout

Luc LALIBERTÉ : est professeur d'histoire au Cégep Garneau depuis plus de vingt-cinq ans. Spécialiste de la politique américaine, il agit également comme analyste politique depuis plus de quinze ans. Il collabore régulièrement comme chroniqueur au Journal de Montréal et au Journal de Québec.

Dans sa présentation, **Luc Laliberté** a montré que l'ingérence étrangère aux États-Unis n'a rien de nouveau : elle accompagne l'histoire politique du pays depuis ses origines. Dès l'élection de 1796, alors que la France et la Grande-Bretagne étaient en guerre, l'ambassadeur français Pierre-Auguste Adet tenta d'influencer le scrutin américain, allant jusqu'à corrompre des sénateurs et diffuser le contenu du traité de Jay dans les journaux. Déjà, l'étranger cherchait à orienter les divisions internes entre fédéralistes et antifédéralistes.

Plus tard, en 1940, l'Allemagne nazie chercha à peser sur l'opinion publique américaine afin d'éviter l'entrée en guerre des États-Unis. Tirant parti des liens idéologiques avec l'eugénisme et la xénophobie présents dans la société américaine, le régime nazi tenta de s'appuyer sur des groupes suprémacistes blancs et de diffuser sa propagande à travers la presse et les magazines.

La guerre froide marqua une nouvelle étape. Américains et Soviétiques multiplièrent les interférences, chacune des superpuissances utilisant désinformation, propagande et influence culturelle. Luc Laliberté évoqua par exemple l'exposition *Advancing American Art* (1946–1947), financée par la CIA pour promouvoir l'art et les valeurs américaines, signe que l'ingérence pouvait aussi passer par la culture.

À l'époque contemporaine, les outils ont évolué. Si les termes classiques comme désinformation ou corruption demeurent, de nouvelles armes sont apparues : bots, deepfakes, réseaux sociaux sans modération stricte, usines à trolls et cyberattaques. Ces instruments modernes, plus rapides et plus massifs, permettent d'influencer les perceptions publiques à une échelle inédite.

Les élections de 2016, 2020 et 2024 en furent des exemples éloquentes. En 2016, la Russie notamment recourut à des trolls, pirates informatiques, campagnes de désinformation et espionnage, avec un impact si sérieux qu'il donna lieu au rapport Mueller. En 2020, malgré ces révélations, les interférences se poursuivirent, alimentant la contestation électorale. Et en 2024, des tactiques similaires furent de nouveau déployées, y compris des financements dissimulés pour appuyer des candidats isolationnistes.

Luc Laliberté insista aussi sur la fragilité des médias. Après plus de trente ans d'enseignement et vingt ans de présence médiatique, il se dit ébranlé par la vitesse vertigineuse de la désinformation et par la concurrence féroce des réseaux sociaux. Selon lui, la question de la propriété des médias et l'émergence de l'intelligence artificielle posent des défis encore plus lourds, certains chercheurs allant jusqu'à estimer que l'IA pourrait constituer une menace existentielle pour l'humanité.

Enfin, il souligna que le plus grand défi des démocraties modernes est la résilience. La lutte contre l'ingérence repose à la fois sur les citoyens, appelés à vérifier leurs sources et signaler les activités

suspectes, et sur les gouvernements, qui doivent renforcer la cybersécurité, adopter des lois, sensibiliser les élus et collaborer avec les plateformes numériques. Les médias et l'éducation, selon lui, doivent aussi jouer pleinement leur rôle de remparts face à ces menaces.

Jean-François GODBOUT : *est professeur de science politique à l'Université de Montréal et membre académique associé à Mila – Institut québécois d'intelligence artificielle. Ses recherches portent sur les sciences sociales computationnelles, la sécurité de l'intelligence artificielle et l'impact des technologies génératives sur la société. Il codirige actuellement, avec Reihaned Rabbany, un projet visant à développer un outil d'IA destiné à la détection de la désinformation en ligne.*

Au cours de son intervention, **Jean-François Godbout** a rappelé que l'ingérence n'est pas une invention contemporaine : les puissances étrangères ont toujours tenté d'influencer les choix politiques et les élections des autres États. Mais ce qui distingue notre époque, c'est la combinaison d'anciennes pratiques – pressions diplomatiques, propagande, financement occulte – et de nouvelles technologies qui amplifient les effets de ces stratégies.

En retraçant l'évolution des interférences électorales, Jean-François Godbout a montré comment les États se servent de ces tactiques pour défendre leurs intérêts stratégiques, souvent au détriment de la souveraineté nationale. Les exemples contemporains, en particulier dans le contexte nord-américain et européen, illustrent l'usage croissant des réseaux sociaux, de la désinformation ciblée et des manipulations numériques pour influencer non seulement les électeurs, mais aussi les institutions elles-mêmes.

Son exposé a également mis en relief l'importance de la vigilance institutionnelle. Les démocraties, a-t-il expliqué, doivent renforcer leurs mécanismes de transparence et de résilience pour préserver la confiance du public. Sans cette confiance, le terrain devient fertile pour les campagnes de désinformation et les ingérences qui fragilisent les fondements mêmes de la vie politique.

En conclusion, Jean-François Godbout a insisté sur la nécessité d'une réponse à plusieurs niveaux : une coopération internationale accrue, une responsabilisation des plateformes numériques et une éducation citoyenne renforcée. C'est seulement par cette approche globale que les sociétés démocratiques pourront espérer contenir et contrer efficacement les multiples visages de l'ingérence étrangère.

A la suite des travaux sur l'ingérence étrangères, la Déléguée régionale Europe a prononcé un discours sur la thématique et sur les actions de la Région Europe de l'APF :

La Déléguée régionale Europe a ouvert son intervention en réaffirmant l'honneur qui était le sien de s'exprimer devant l'Assemblée nationale du Québec. Elle a mis en lumière les relations anciennes et fructueuses qui unissent cette institution au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a rappelé que ce déplacement, premier effectué en dehors du continent européen dans ses nouvelles fonctions, revêtait une signification particulière et s'est félicitée de l'accueil chaleureux réservé aux participants ainsi que de l'organisation exemplaire de la 40^e session de l'Assemblée régionale Amérique.

Elle a ensuite souligné l'importance des échanges humains et scientifiques rendus possibles par la Francophonie, citant sa visite au centre de recherche CERVO où des chercheurs belges, français et québécois collaborent en parfaite harmonie linguistique et scientifique. La Déléguée a rappelé que la Francophonie constitue un espace unique de dialogue et de réflexion sur les enjeux contemporains, parmi lesquels la montée du « retour des prédateurs politiques », phénomène analysé par Giuliano Da Empoli. Elle a mis en garde contre ces pratiques qui exploitent les fractures sociales, attisent les oppositions et fragilisent les démocraties.

Face à ces menaces, elle a insisté sur la nécessité d'une réponse concertée fondée sur le dialogue, l'adaptation des cadres législatifs et le renforcement des partenariats. Elle a indiqué que la prochaine Assemblée régionale Europe, prévue en Andorre, traiterait de thématiques cruciales telles que les crises géopolitiques et commerciales, l'impact de l'intelligence artificielle sur l'emploi et la croissance inclusive, ainsi que le rôle de la jeunesse dans l'innovation. Elle a également mentionné la nécessité d'examiner les conséquences des politiques commerciales internationales afin d'identifier des pistes de diversification économique.

Enfin, la Déléguée a souligné le dynamisme institutionnel de la Francophonie, illustré par l'adhésion récente de nouveaux membres tels que le Monténégro, Chypre et la Sarre. Elle a rappelé que cette vitalité doit être guidée par l'optimisme, la fraternité et la construction de ponts entre les peuples. En conclusion, elle a évoqué un moment fort de fraternité entre dirigeants béninois, ivoirien, rwandais et congolais qui a été observé lors de la 50^e Session de l'APF à Paris et a clos son intervention par une citation de Nelson Mandela, rappelant que la force de la Francophonie réside dans sa capacité à se relever pour bâtir un avenir commun.

À l'occasion du 40^e anniversaire de la Région Amérique de l'APF, un panel d'experts a analysé les enjeux et perspectives liés à la langue française dans les Amériques.

Cette rencontre a permis de dresser un bilan de la Francophonie régionale afin de définir des actions concrètes pour renforcer son rayonnement à l'échelle continentale. Elle a offert également l'occasion de réfléchir au rôle que la Francophonie peut jouer, tant comme gardienne d'un héritage linguistique et culturel que comme acteur clé du dialogue interculturel, de la solidarité et de l'ouverture au monde.

A la fin de la 40^e ARAM, la présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Nathalie Roy, a procédé, le 11 septembre, à la décoration de trois récipiendaires.

La présidente de l'Assemblée nationale du Québec et vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M^{me} Nathalie Roy, a remis les insignes de l'Ordre de la Pléiade à des personnes qui, par leurs réalisations, ont valorisé le français et incarné les idéaux de la Francophonie. M^{me} Marie Eykel, M. Stanley Péan et M^{me} Zahra Kamil Ali ont été honorés pour leur parcours remarquable et se sont vu décerner le grade de chevalier.

Ordre à vocation internationale créé en 1976, la Pléiade reconnaît les mérites de personnalités issues de domaines divers qui œuvrent à l'épanouissement de la langue, au dialogue des cultures et à la culture du dialogue, le français en partage. Les insignes de l'Ordre de la Pléiade se répartissent en cinq grades : chevalier, officier, commandeur, grand officier, et finalement, grand-croix.

M^{me} Marie Eykel

Comédienne, conteuse et art-thérapeute, M^{me} Marie Eykel s'est consacrée à cultiver l'extraordinaire et l'imaginaire, à soulager les souffrances et à bercer l'enfance, à conjuguer l'inventivité de son art avec celle de la langue française.

M. Stanley Péan

Véritable mélomane et prolifique écrivain-orchestre, M. Stanley Péan cumule plus de 35 ans d'écriture, une trentaine de livres publiés, des nominations et distinctions notables ainsi qu'un nombre incalculable d'heures passées en ondes à transmettre sa passion pour le jazz.

M^{me} Zahra Kamil Ali

De l'Europe à l'Afrique, au nom de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), M^{me} Zahra Kamil Ali a contribué à la vitalité du français. Elle continue aujourd'hui de le faire depuis Québec, à titre de représentante de l'OIF pour les Amériques.

➤ **Rencontre(s) organisée(s) en dehors du programme officiel : oui**

⇒ **Autorité(s) politique(s) : oui**

Date(s) : le 8 septembre 2025

Descriptif :

Visites du Centre CERVO et rencontre avec le Professeur Steven Laureys.

Le Centre de recherche CERVO, un des plus importants centres en neurosciences et en santé mentale au Canada, s'intéresse aux causes premières des maladies du cerveau. Il regroupe plus de 80 chercheurs dirigeant des équipes de recherche. Au total, ce sont plus de 500 personnes qui offrent une expertise multidisciplinaire, allant de la biophysique membranaire à l'intervention sociale, en passant par la psychologie de la cognition.

La mission du CERVO est de faire progresser les connaissances sur les causes et le traitement des maladies neurologiques et psychiatriques, par le développement de nouvelles technologies et méthodologies pour percer les mystères du cerveau et par l'arrimage continu entre la recherche fondamentale et la recherche clinique.

La programmation scientifique du Centre de recherche tourne autour de 3 grands axes de recherche travaillant en synergie et à partir d'approches innovantes :

1. L'axe **Neurosciences cellulaires et moléculaires** se concentre sur les aspects moléculaires de la communication neuronale, impliquée dans les sensations, la mémoire, l'apprentissage et les maladies du système nerveux ;
2. L'axe **Neurosciences intégratives et thérapies expérimentales** s'intéresse à l'organisation anatomique et fonctionnelle de différents systèmes neuronaux complexes à l'aide de modèles précliniques dans le but d'élucider les bases physiopathologiques des maladies psychiatriques et neurologiques et de développer des thérapies novatrices ;
3. L'axe **Neurosciences cliniques et cognitives** étudie principalement les aspects génétiques, épidémiologiques, cognitifs et neuropharmacologiques des maladies neurologiques et psychiatriques.

Actions en lien avec Wallonie-Bruxelles

- Mai 2025 : La Délégation générale a invité le professeur Laureys à prendre part à une activité de réseautage et de valorisation de la recherche belge francophone dans le cadre du dernier Congrès de l'ACFAS, en mai 2025, à Montréal. Cette activité a été l'occasion pour le Pr. Laureys de partager son parcours remarquable et ses découvertes révolutionnaires sur la conscience humaine, ainsi que les formes riches et variées de collaborations transatlantiques développées dans ce domaine.
- Décembre 2024 : L'Université de Liège et l'Université Laval ont créé l'Unité Mixte Internationale de recherche (UMI) en neuroplasticité. La convention a été signée le 11 décembre 2024 par les rectrices Sophie D'Amours (ULaval) et Anne-Sophie Nyssen (ULiège). L'UMI en neuroplasticité représente une collaboration scientifique dirigée par le Pr [Steven Laureys](#).
- Novembre 2022 : la RTBF a consacré un reportage de l'émission l'émission « Matière Grise », aux collaborations entre des chercheurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la province du Québec. Dans cet épisode, l'étude sur le cerveau des entrepreneurs menée par Steven Laureys et

le professeur Québécois [Yves de Koninck](#) (centre de recherche CERVO, Université Laval) a notamment été présentée.

Un déjeuner de travail a été organisé par la Délégation Wallonie-Bruxelles à Québec avec des différents acteurs belges et militants de la Francophonie à Québec :

1. M. Benoit Dubreuil, Commissaire à la langue française, Gouvernement du Québec
2. M. Justin Lawarée, Prof adjoint en management public (École nationale d'administration publique), spécialiste de l'IA, notamment dans son application aux travaux parlementaires.
3. Mme Esther Lapointe, Directrice générale du Groupe Femmes, Politique et Démocratie
4. M. Sylvain Luc, professeur titulaire au Département des relations industrielles de l'Université Laval.

⇒ **Autorité(s) diplomatique(s)/consulaire(s)/Wallonie-Bruxelles : oui**

Date(s) : le 8 et 11 septembre 2025

Descriptif : Rencontre avec le Délégué général Wallonie-Bruxelles, M. **Yann Gall** et avec la Représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie pour les Amériques, Mme **Zahra Kamil Ali**

⇒ **Autorité(s) culturelle(s)/association(s)/autre : oui**

Date(s) : le 10 septembre 2025

Descriptif : à l'invitation de la ville de Québec, la Déléguée régionale Europe a participé, en tant qu'invitée d'honneur, à la soirée de lancement du Festival du film de Québec, en présence du Bourgmestre de la ville de Québec, M. Bruno Marchand – jumelée avec la ville de Namur. Film de Première – Mille secrets, mille dangers.

Signature de la rapporteure

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'LAMBELIN', with a stylized flourish above it.

Anne LAMBELIN

Date : 25.09.2025